

Bavure policière: "Je n'ai pas entendu mes collègues frapper le SDF"

Belga

L'un des officiers de la police fédérale des chemins de fer a déclaré, mardi, qu'il n'avait pas entendu de bruits provenant du garage où ses collègues, pourtant, torturaient un SDF (Sans Domicile Fixe). Ce policier, ainsi que treize autres de ses collègues, sont prévenus devant le tribunal correctionnel de Bruxelles de violences et de traitements inhumains et dégradants commis sur des SDF de la Gare du Midi et aux alentours, entre janvier et novembre 2006. "Mon bureau était situé au-dessus des voies et donc c'était très bruyant", a déclaré mardi Ludo C., un des officiers de la police fédérale des chemins de fer qui était en poste à la Gare du Midi à l'époque des faits notamment.

Le 28 mai 2006, cet homme se trouvait dans son bureau tandis que certains des policiers sous sa responsabilité "fêtaient" l'anniversaire d'une de leurs collègues dans un garage du service, situé à proximité. En guise de cadeau, les policiers y avaient fait venir un sans-abri que la policière a pu frapper à loisir.

Celle-ci est en aveu d'avoir battu cet homme avec un câble électrique puis de l'avoir enfermé dans un placard.

"Ludo C. se trouvait dans ce que l'on appelait sa "cage à poules". Il n'aurait effectivement pas pu entendre ce qu'il se passait. Mais il faut dire que nos chefs se souciaient peu de nous", a commenté une des prévenues.